



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON
2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60
www.fftri.com f /F.F.TRI @FFTRI

Communiqué de presse

Paris, le 05 octobre 2020

**ANNULATION DES ÉPREUVES SUPPORT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DUATHLON 2020
(ADULTES ET JEUNES) À NOYON ET REPORT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES
AU 08 NOVEMBRE, À CHÂTEAUX**

L'ensemble du sport français est touché par la crise sanitaire et le triathlon ne fait pas exception. Dans un environnement sportif incertain, considérablement impacté par les mesures sanitaires à mettre en œuvre, le Team Noyon Triathlon en concertation avec les autorités locales compétentes, s'est vu contraint d'annuler ses épreuves de duathlon, prévues les 10 et 11 octobre prochains. Le rendez-vous était notamment, support des Championnats de France Individuels de Duathlon 2020 (Jeunes et Adultes). Dans ce contexte particulier et de manière à proposer une épreuve aux jeunes spécialistes de la discipline, le Bureau Exécutif de la Fédération Française de Triathlon a retenu la candidature du Club de l'ASPTT 36 Sports Nature pour organiser le 08 novembre prochain à Châteaux (36), le Championnat de France Individuel Jeunes de Duathlon 2020. Le Championnat de France Adultes de Duathlon reste quant à lui, annulé, faute de pouvoir organiser sur deux journées consécutives.

Gérald Fortuit, Directeur sportif de l'ASPTT 36 Sports Nature : " Suite à un entretien avec la commission des Epreuves nationales, nous avons trouvé dommage que les France Jeunes de Duathlon soient annulés. Il était donc nécessaire de trouver une solution très rapidement pour remédier à cette annulation. Ainsi, notre club a souhaité relever le défi. Le fait de voir la tristesse des enfants que nous entraînons au quotidien et d'imaginer celle des jeunes sélectionnés des autres clubs issus de la France entière a motivé cette candidature. Pour certains jeunes, ce sera leur seule sélection dans leur vie de sportif. Il me paraissait donc essentiel de maintenir ce championnat 2020 afin qu'ils puissent vivre cette opportunité.

A propos du site de course : "En ce qui concerne les parcours, nous avons souhaité proposer un site qui permettait à la fois d'accueillir plus de 150 jeunes par course sans pour autant gêner la population locale castelroussine. Le site de course sera donc le site de Blanche Fontarce situé dans le sud de la Ville de Châteaux, à proximité de la Maison des Sports. Ce dernier permettra à la fois d'accueillir la partie administrative de l'épreuve (retrait des dossards) mais aussi la partie technique (aire de transition)."

Ainsi, l'épreuve castelroussine clôturera donc le calendrier des Epreuves nationales F.F.TRI. 2020. A noter que sur ce rendez-vous annuel, pas moins de 800 jeunes issus de la France entière sont attendus.

La Fédération Française de Triathlon tient à remercier le comité d'organisation du Duathlon de Noyon pour son engagement, mais aussi l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent chaque année pour la réussite des éditions. La Fédération Française de Triathlon adresse également ses remerciements aux différents organisateurs qui se sont proposés pour assurer le maintien du dit championnat.

Rendez-vous donc le dimanche 08 novembre à Châteaux pour assister au Championnat de France Jeunes de Duathlon 2020.

À propos du Championnat de France Jeunes de Duathlon

Le Championnat de France Jeunes de Duathlon est ouvert aux catégories d'âge de Minimes à Junior. Il se dispute sur des formats de course Distance XS pour les Minimes et Distance S pour les Cadets et les Juniors. Lors du Championnat de France Individuel Jeunes, un classement par équipe est établi par catégorie et par sexe, délivrant ainsi les titres de « Champion de France par Équipe ».



2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60
www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

Quotas pour les Championnats de France Individuels Jeunes de Duathlon

- Qualification d'office pour les athlètes inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de Haut Niveau ou sur la liste Espoirs au 1^{er} janvier de l'année considérée.
- Quotas attribués aux Ligues Régionales : Les quotas sont fixés par un pourcentage du nombre de licenciés par catégorie. Les athlètes terminant aux trois premières places du championnat de France de l'année N-1, octroieront chacun un quota "performance" à leur ligue d'appartenance N-1 dans la catégorie du championnat considéré de l'année N.
- Quota supplémentaire : La Commission des Epreuves Nationales peut accorder un quota supplémentaire, à la demande express d'une ligue, sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 150 points (barèmes Class Tri) ou 85 points en Course à pied (barème Class Tri), à concurrence de 5 par catégorie.

CONTACT PRESSE

Fédération Française de Triathlon / Alisson Decharrière - Chargée de communication - adecharriere@fftri.com - 06 31 67 80 70